

# Les difficultés ministérielles en Belgique

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le premier ministre continue et signale les principales mesures des budgets ordinaires et extraordinaires, qui montrent qu'aucune compression des dépenses n'affecte les lois sociales, les traitements et les allocations. On ne peut donc pas parler de politique de défiance. Le programme économique, aussi bien pour l'agriculture que pour le commerce et l'industrie, ne peut pas revenir au libre échange, dans une Europe où l'autarcie grandit. Pas d'économie dirigée, mais économie encadrée.

De nombreux applaudissements, sauf chez les libéraux, saluent cette partie du discours.

Mais quand l'orateur vient au côté politique de la situation, une partie du groupe socialiste se déchaîne.

— Asses de sermons, crie-t-on. Allez-vous en. Rappelez-vous vos anciens articles sur le socialisme.

M. Spaak, sans se démonter, déclare qu'en rajoutant de provoquer une crise ministérielle, les socialistes sacrifient l'essentiel à l'accessoire. Au moment où la crise est générale, où le danger grandit à l'extérieur, c'est une faute contre la nation. Trois problèmes doivent être résolus : le chômage, la question économique, la défense active et passive du pays.

Aux socialistes, qui reprochent leurs clamours, le premier ministre dit : — Je m'inclinerais devant votre décision, mais vous ne m'empêchez pas de me défendre, et de dire au pays les conditions dans lesquelles la Belgique doit s'étendre et de lancer la Belgique dans des aventures dangereuses. Ici, c'est la nation qui, par ses représentants légaux, décide des destinées du pays, et non une assemblée de dehors ; on vote suivant sa conscience et non suivant ses électeurs.

Ces paroles provoquent de nouvelles clamours socialistes. M. Brunet s'écrie : — Vive le suffrage universel !

Le ministre continue : — L'Union nationale est actuellement d'une absolue nécessité. Je n'ai jamais trahi mon parti, et si j'ai encore des mesures très sérieuses à prendre dans l'intérêt du pays, le gouvernement actuel est prêt à les affronter et à les réaliser au mieux.

« Au lendemain de l'Anschluss, vous n'avez applaudi, fait-il vraiment que de danger soit à la sortie pour que vous ne compreniez ? Je ne trahis ni le parti, ni la démocratie ; je les sers !

« S'il y a une crise ministérielle, vous empêchez ce travail. C'est la dissolution, une campagne électorale passionnée, qui rendra plus difficile encore la constitution d'un nouveau cabinet. Est-ce cela que vous voulez ? L'heure est grave, il faut songer au pays ».

Ce discours est salué par de longues acclamations. Les députés socialistes applaudissent avec les droitières et les libéraux. De nombreux députés du groupe catholique et de la gauche libérale viennent serrer les mains de l'orateur.

— Pas de Burgos ! Vive le suffrage universel !, crie-t-on sur les bancs socialistes, où beaucoup de membres investissent contre M. Spaak.

A la demande de l'extrême-gauche, la séance est suspendue pour une heure.

**Les explications de vote**

A 18 h., le débat reprend.

M. Carton de Wiart, au nom de la droite, proteste contre l'effort fait à la Belgique par l'Espagne républicaine, qui a appelé son ambassadeur. Il se rallie, au nom de la droite, à la politique du gouvernement.

M. Brunet, au nom des socialistes, dépose un ordre du jour approuvant la politique sociale du gouvernement, mais refusant de le soutenir sur le terrain de Burgos. « Burgos, dit-il, est un drapeau pour lequel on doit avoir mourir ».

M. Max. libéral, vote la confiance, malgré certaines appréhensions que lui cause le départ de M. Max Léon Gérard.

M. Deye (républicain) soutiendra le gouvernement, en présence du danger qui menace la Belgique.

MM. Carton de Wiart, Van Cauwelaert et Poncet (catholiques) déposent un ordre du jour approuvant les déclarations, approuvant et approuvant ses déclarations.

M. Elias déclare que les nationalistes s'abstiennent.

M. Lahaut (communiste) annonce qu'il refuse la confiance.

M. Picheu, au nom des socialistes, rappelle encore de sauver la situation en demandant à M. Spaak s'il est prêt à envisager de nouveau le problème de Burgos, ou cas où le général Franco poserait des conditions inacceptables pour la Belgique.

M. Spaak déclare que tel était la

**La répartition des voix**

Voici comment se répartit le scrutin sur l'ordre du jour de confiance à la Chambre. Ont voté la confiance : 57 catholiques, 19 libéraux, 18 socialistes et 17 républicains. Ont repoussé la confiance : 38 socialistes, 7 communistes et 4 libéraux. Se sont abstenus : 15 frontistes, 5 socialistes, 1 républicain, 7 catholiques, 2 communistes, 2 républicains et 1 nationaliste flamand.

**Le cardinal Innitzer va-t-il se retirer en Italie ?**

Berlin, 6 décembre. — Le cardinal Innitzer, archevêque de Vienne, abandonnerait très prochainement, dit-on, son siège archiepiscopal et se retirerait en Italie.

**Le président Roosevelt confère avec les ambassadeurs américains en France, en Allemagne et en Italie**

Washington, 6 décembre. — Le président Roosevelt a conféré, mardi, avec M. Sumner Welles, secrétaire d'Etat adjoint et MM. Bullitt, Wilson et Phillips, ambassadeurs des Etats-Unis en France, en Allemagne et en Italie, au sujet de la situation internationale.

**La prochaine arrivée en Chine de six aviateurs américains émeut le Japon**

Tokio, 6 décembre. — Une vive émotion s'est manifestée à Tokio quand on a appris de bonne source que six anciens aviateurs américains sont actuellement à Bombay prêts à s'embarquer dans l'aviation chinoise.

**La cure d'altitude... en avion guérira-t-elle les enfants atteints de la coqueluche ?**

Berlin, 6 décembre. — Trente enfants d'ouvriers berlinois atteints de la coqueluche, ont été transportés à bord d'un avion rapide à une altitude d'environ 4.000 mètres.

L'Angriff déclare que ces vols à haute altitude ont eu une répercussion très heureuse sur l'état des malades.

**Un grave accident dans un charbonnage canadien**

TRENTÉ MORTS

New-York, 6 décembre. — Un grave accident a eu lieu dans un charbonnage de Sydney (Nouvelle Ecosse). Il y aurait trente tués et une vingtaine de blessés. L'accident a été causé par le déraillement de plusieurs wagnons dans lesquels les hommes descendaient dans les mines.

**La domestique de l'hôpital Laënnec est morte sans qu'on ait pu l'identifier**

Paris, 6 décembre. — Mardi matin la femme inconnue qui dormait depuis douze jours à l'hôpital Laënnec est morte.

On se rappelle cette étrange aventure : le vendredi 26 novembre, on trouvait dans un train de la gare d'Orsay, une femme inanimée ; l'inconnue était endormie ; elle vécut ainsi, nourrie artificiellement par des sérum. Pendant ce temps, on chercha à l'identifier ; on ne put y parvenir.

**Une Viennoise avait assassiné sept personnes pour toucher des primes d'assurances**

Vienne, 6 décembre. — On a exécuté mardi, Martha Marek, condamnée à mort, pour avoir assassiné sept personnes, notamment son mari et son enfant de six mois, pour toucher des primes d'assurances.

# LE MONDE DU TRAVAIL

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Paris, 6 décembre. — Voici l'essentiel de la résolution qui a été adoptée à la fin des travaux du Comité national de la C.G.T.

« Le Comité confédéral national dénonce l'illégalité des mesures de répression et de contrainte prises contre le libre arbitre des travailleurs, par le gouvernement. Il note que le bilan de la répression, renforcée par des complications patronales, se traduit par des milliers de travailleurs mis en prison et des centaines de milliers de travailleurs lockoutés, licenciés ou révoqués. Pour ceux-ci, la C.G.T. a décidé de prendre en mains l'organisation générale de la solidarité matérielle qui leur est due.

« Pour les emprisonnés, la C.G.T. demande la mise au régime politique.

« Enfin, la résolution dit ceci pour terminer :

« Devant la situation nationale et internationale, le Comité confédéral national considère que les troubles sociaux engendrés par la répression patronale et gouvernementale, doivent prendre fin au plus tôt, afin de redonner au pays le calme dans la production, dont il y a besoin urgent ».

« Cet effet, la C.G.T. fait connaître qu'elle est prête à engager toutes discussions utiles pour mettre fin aux conflits actuels.

**Le « Paris » a quitté Le Havre pour New-York**

Le secrétaire adjoint du Syndicat des agents du service général à bord a été arrêté.

**La situation s'améliore dans la région de Valenciennes**

Mardi matin, dans la région de Valenciennes, il y avait 18.000 ouvriers à la chaîne de la métallurgie, sur un effectif total de 25.000 ouvriers. La grève désorganisée n'est plus générale que dans la région de Saint-Amand.

Trois arrestations pour entraves à la liberté du travail ont été opérées à Abbeon et Onnain.

Un Polonais, qui avait pris place dans un piquet de grève, a été expulsé.

Le tribunal a condamné vingt-cinq grévistes à des peines variant de vingt jours à sept mois de prison. Deux ouvriers ont bénéficié du sursis.

**Lejevo, le chef de la Guépéou, a-t-il été intoxiqué par un poison à action lente ?**

Varsovie, 6 décembre. — Suivant le Transilvanien Press, les médecins qui soignent Lejevo, le chef de la Guépéou, gravement malade, supposent qu'il a été intoxiqué par des poisons qui ont été vaporisés dans son appartement.

Au cours du dernier procès Rykoff-Boukarine, le procureur général Bechinsky a souligné que, de la même manière, ont été assassinés Gorki et Koybechev.

On annonce déjà de nombreuses arrestations.

**Si la Pologne et la Russie refusent l'autonomie aux quarante-trois millions d'Ukrainiens, nous nous battons avec l'appui de l'Allemagne, affirme le prince Razumowski**

Londres, 6 décembre. — Le « Daily Express » a publié une interview de son correspondant spécial à Pologne, avec le prince Léon Razumowski, qui est, selon le correspondant anglais, le chef d'une nouvelle armée ukrainienne, qui sera organisée en Ruthénie et dans d'autres parties de l'Ukraine.

Le prince Razumowski a déclaré au correspondant anglais :

« En quelques mois, au plus tard en juin prochain, quarante-trois millions d'Ukrainiens demanderont leur indépendance. Cette demande sera appuyée par une armée nationale de deux cent mille hommes et par Adolf Hitler. Si la Russie soviétique ou la Pologne refusent aux Ukrainiens l'autonomie, nous nous battons.

« Depuis des années, nous attendons la justice. Nous avons eu foi dans les démocraties, mais elles ne nous ont donné ni aide ni espoir. Maintenant, l'Allemagne nous offre l'aide et l'espoir.

« Récemment, j'étais à Berlin. Ma visite avait un caractère privé, mais je peux affirmer que celui qui touchera à l'indépendance de la Ruthénie se heurtera à la volonté de Hitler, à l'aviation allemande et à la volonté du peuple ukrainien ».

**Les vols au musée Cognac-Jay à Paris**

Paris, 6 décembre. — Mardi, la 10<sup>e</sup> Chambre correctionnelle a rendu son jugement dans l'affaire des vols du musée Cognac-Jay.

Le 5 mars 1937, un gardien constata qu'une vitrine avait été fracturée. Des objets d'une valeur de 300.000 fr. avaient été dérobés.

Le cambrioleur connu, Roger-Jean Auffer, arrêté cinq mois plus tard, déclara ses complices André Draud, comme étant le « forceur » de vitrine et Serge de Lenz, celui qui avait soustrait le cambrioleur mondain, comme ayant fait le guet.

André Draud a été condamné à sept ans de prison, à 100 francs d'amende et à la réclusion. Serge de Lenz a été condamné à six mois de prison pour usage de faux papiers d'identité, mais il a été acquitté du chef de vol.

Roger Auffer a été aussi acquitté en ce qui concerne le vol, mais il a été condamné à trois ans de prison pour un cambriolage commis rue Saint-Senoeh.

Sa femme, Germaine Auffer, a été condamnée à huit mois de prison pour recel.

**Le Comité central textile de Lille refuse de négocier avec les représentants des syndicats cégétistes**

A la suite d'une démarche qui avait tenté, l'inspecteur divisionnaire du travail du Nord a reçu du président du Comité central textile de la région lilloise, une lettre indiquant qu'en raison de l'absence de représentants des syndicats cégétistes au cours de récentes événements le comité ne pouvait pas consentir à des conversations avec eux.

Les contrats individuels de travail, pour suit la lettre, ont été rompus et ils le demeurent.

Ce n'est que lorsque l'activité aura été reprise normalement dans toutes les usines, après rembauchage des ouvriers licenciés, pourrons, dans un esprit de conciliation, examiner les conséquences de la rupture des contrats individuels de travail.

Cette réponse a été communiquée à M. Odolnot, secrétaire de la chambre syndicale textile de Lille qui, en outre, a été reçu ainsi qu'une délégation cégétiste par le chef de l'inspection divisionnaire des usines textiles de Lille.

Signifia que le Comité central textile de Lille a communiqué à la presse une note par laquelle il proteste contre les

# LE MONDE DU TRAVAIL

fausses nouvelles répandues à l'encontre de ses membres.

On prétend, dit notamment cette note, que les industriels textiles de Lille ont procédé à des licenciements massifs et dénutrits.

Une telle information est absurde. Le vérité est que tous les ouvriers qui ont rompu leur contrat de travail en faisant grève, doivent être rembauchés. Mais ceux qui se retrouvent sans travail, sans ancien emploi, s'ils le demandent.

Par ailleurs, à répondre il bruit que les rembauchages en cours se feraient à l'insu des industriels et sans pratiques avant la grève.

Le Comité central textile informe un délégué formé à cette information mensongère.

Tous les ouvriers, dont les demandes de rembauchage seront acceptées, toucheront la reprise du travail les mêmes salaires qu'avant la grève.

Enfin, on a insinué que le Textile lillois a décidé de conclure un lock-out et n'entendait plus appliquer les conventions collectives.

Autant d'erreurs !

Notons que les rentrées nouvelles sont enregistrées chaque jour dans l'industrie lilloise.

La reprise du travail a même marqué des progrès très nets au cours de la journée de mardi, 5 décembre.

Sur 30 filatures de coton, 27 ont travaillé avec des effectifs presque au complet.

Dans la filature de Lille, le tissage et la filerie ont compté 11.000 ouvriers à travail sur 13.000; dans la toile, 10.500 sur 11.000.

D'importantes rentrées ont été également constatées dans la métallurgie, notamment à Fives-Lille.

On estime généralement que dans 24 ou 48 heures la marche des usines aura repris normalement.

**La situation s'améliore dans la région de Valenciennes**

Mardi matin, dans la région de Valenciennes, il y avait 18.000 ouvriers à la chaîne de la métallurgie, sur un effectif total de 25.000 ouvriers. La grève désorganisée n'est plus générale que dans la région de Saint-Amand.

Trois arrestations pour entraves à la liberté du travail ont été opérées à Abbeon et Onnain.

Un Polonais, qui avait pris place dans un piquet de grève, a été expulsé.

Le tribunal a condamné vingt-cinq grévistes à des peines variant de vingt jours à sept mois de prison. Deux ouvriers ont bénéficié du sursis.

**Lejevo, le chef de la Guépéou, a-t-il été intoxiqué par un poison à action lente ?**

Varsovie, 6 décembre. — Suivant le Transilvanien Press, les médecins qui soignent Lejevo, le chef de la Guépéou, gravement malade, supposent qu'il a été intoxiqué par des poisons qui ont été vaporisés dans son appartement.

Au cours du dernier procès Rykoff-Boukarine, le procureur général Bechinsky a souligné que, de la même manière, ont été assassinés Gorki et Koybechev.

On annonce déjà de nombreuses arrestations.

**Si la Pologne et la Russie refusent l'autonomie aux quarante-trois millions d'Ukrainiens, nous nous battons avec l'appui de l'Allemagne, affirme le prince Razumowski**

Londres, 6 décembre. — Le « Daily Express » a publié une interview de son correspondant spécial à Pologne, avec le prince Léon Razumowski, qui est, selon le correspondant anglais, le chef d'une nouvelle armée ukrainienne, qui sera organisée en Ruthénie et dans d'autres parties de l'Ukraine.

Le prince Razumowski a déclaré au correspondant anglais :

« En quelques mois, au plus tard en juin prochain, quarante-trois millions d'Ukrainiens demanderont leur indépendance. Cette demande sera appuyée par une armée nationale de deux cent mille hommes et par Adolf Hitler. Si la Russie soviétique ou la Pologne refusent aux Ukrainiens l'autonomie, nous nous battons.

« Depuis des années, nous attendons la justice. Nous avons eu foi dans les démocraties, mais elles ne nous ont donné ni aide ni espoir. Maintenant, l'Allemagne nous offre l'aide et l'espoir.

« Récemment, j'étais à Berlin. Ma visite avait un caractère privé, mais je peux affirmer que celui qui touchera à l'indépendance de la Ruthénie se heurtera à la volonté de Hitler, à l'aviation allemande et à la volonté du peuple ukrainien ».

**Les vols au musée Cognac-Jay à Paris**

Paris, 6 décembre. — Mardi, la 10<sup>e</sup> Chambre correctionnelle a rendu son jugement dans l'affaire des vols du musée Cognac-Jay.

Le 5 mars 1937, un gardien constata qu'une vitrine avait été fracturée. Des objets d'une valeur de 300.000 fr. avaient été dérobés.

Le cambrioleur connu, Roger-Jean Auffer, arrêté cinq mois plus tard, déclara ses complices André Draud, comme étant le « forceur » de vitrine et Serge de Lenz, celui qui avait soustrait le cambrioleur mondain, comme ayant fait le guet.

André Draud a été condamné à sept ans de prison, à 100 francs d'amende et à la réclusion. Serge de Lenz a été condamné à six mois de prison pour usage de faux papiers d'identité, mais il a été acquitté du chef de vol.

Roger Auffer a été aussi acquitté en ce qui concerne le vol, mais il a été condamné à trois ans de prison pour un cambriolage commis rue Saint-Senoeh.

Sa femme, Germaine Auffer, a été condamnée à huit mois de prison pour recel.

**Le Comité central textile de Lille refuse de négocier avec les représentants des syndicats cégétistes**

A la suite d'une démarche qui avait tenté, l'inspecteur divisionnaire du travail du Nord a reçu du président du Comité central textile de la région lilloise, une lettre indiquant qu'en raison de l'absence de représentants des syndicats cégétistes au cours de récentes événements le comité ne pouvait pas consentir à des conversations avec eux.

Les contrats individuels de travail, pour suit la lettre, ont été rompus et ils le demeurent.

Ce n'est que lorsque l'activité aura été reprise normalement dans toutes les usines, après rembauchage des ouvriers licenciés, pourrons, dans un esprit de conciliation, examiner les conséquences de la rupture des contrats individuels de travail.

Cette réponse a été communiquée à M. Odolnot, secrétaire de la chambre syndicale textile de Lille qui, en outre, a été reçu ainsi qu'une délégation cégétiste par le chef de l'inspection divisionnaire des usines textiles de Lille.

Signifia que le Comité central textile de Lille a communiqué à la presse une note par laquelle il proteste contre les

# Les délégués de la D.R.A.C. recue par M. Sarraut

Au cours de l'assemblée annuelle de la D.R.A.C. (Ligue des droits des religieux anciens combattants), qui vient de se tenir à Paris, le R. P. dom Moreau a rendu compte de la réception des délégués par M. Sarraut, ministre de l'Intérieur, auquel ils furent présentés par M. Champetier de Ribes, ministre des Pensions.

« M. Champetier de Ribes, dit-il, a rappelé la liberté dont jouissent les citoyens français et étrangers en France, à l'exception des religieux anciens combattants qui ne peuvent ni s'associer, ni enseigner, ni posséder, ni hériter.

« M. Sarraut, après s'être déclaré d'accord sur le fond, a conclu en disant que la question devait être portée dans son ensemble devant le Conseil des ministres et que cela serait fait ».

On peut donc espérer que les droits des religieux anciens combattants seront prochainement reconnus.

**Dans une ferme, près de Pontoise un homme frappe à coups de marteau sa belle-sœur, puis sa femme**

Pontoise, 6 décembre. — Dans une ferme à Pontoise, un ouvrier agricole ayant entendu du bruit et un coup de feu, découvrit, dans la cuisine, M. Achille Cornells, âgé de 40 ans, et sa belle-sœur, Mme Richard Cornells, née Florie Bonte, 34 ans.

Mme Cornells avait été frappée à la tête par trois ou quatre coups de marteau. Quant à M. Achille Cornells, il avait été atteint au sommet du crâne par un décharge d'un fusil de chasse.

M. Achille Cornells se releva sans subir de blessures graves. Quant à sa belle-sœur, elle fut transportée dans un état très grave à l'hôpital de Chantilly.

D'après les premiers résultats de l'enquête, il y a eu un échange de coups de feu entre les deux parents. M. Achille Cornells aurait frappé sa belle-sœur à coups de marteau, puis se serait tiré un coup de fusil dans la tête.

**Les résultats de l'enquête officielle sur le tragique accident de Péronne**

L'enquête menée par la gendarmerie sur l'accident qui s'est produit dimanche soir au passage à niveau de l'Orbigo, près de Péronne, a établi que l'autocar tamponné transportait quinze voyageurs. Il roulait à vive allure, et d'un coup de volant, le jeune Roland Thuot, 14 ans, fut enlevé sur la terre soulevée par la locomotive et son cadavre ne put être retiré qu'à deux heures du matin.

Le nombre des victimes est actuellement de trois morts et sept blessés.

**La méseventure d'une marchande de bestiaux près d'Arras**

Mme Jeanne Gautier, 41 ans, marchande de bestiaux, à Amplier, vivait depuis cinq ans, avec M. Victor Réaux. La confiance régnait dans le faux ménage et M. Réaux s'était fait délivrer une procuration par son ami pour gérer ses biens. Pourtant, les jours mauvais arrivèrent et des discussions devinrent fréquentes.

Dimanche matin, après une courte absence, la femme Gautier, constata la disparition de son mobilier. D'autre part, le coffre qu'elle possédait au Crédit du Nord à Doullens était vide; alors qu'il aurait dû contenir pour 150.000 francs de titres et d'argent liquide.

La marchande de bestiaux a déposé une plainte à la gendarmerie. Le montant du vol dont elle a été victime se chiffre à 300.000 francs.

**Un garçonnet est renversé par un camion à Fleurbaix**

Mardi, vers 15 h. 30, le jeune Michel Desleper, 15 ans, dont les parents sont cultivateurs à Fleurbaix, circulant à vélo a été renversé par la remorque d'un camion de brasserie qui s'était brusquement détaché. Le garçonnet qui a eu le crâne fracturé a été conduit à l'hôpital d'Armentières. Son état est très grave.

**Un étudiant juif blessé**

L'étudiant juif Frowel, de l'école polytechnique de Lwow, qui avait été blessé le 15 et 16 jours, au cours de bagarres antisémitiques, a succombé à ses blessures.

**Deux inspecteurs de la sûreté sont révoqués à Marseille**

A Marseille, après comparaison devant le Conseil de discipline, deux inspecteurs de la Sûreté viennent d'être révoqués pour des « fréquentations incompatibles avec leur charge ».

**Deux autobus parisiens se rencontent à vive allure dans le bois de Vincennes**

Paris, 6 décembre. — A l'angle de l'avenue de Nogent et de l'avenue du Trambly, dans le bois de Vincennes, un peu avant 20 h. 30, deux autobus de la S.T.C.R.P. se sont heurtés violemment.

Le conducteur du car 119 doublement momentanément un cycliste sur la gauche, au moment précis où son collègue du car 114 arrivait à sa hauteur à assez vive allure. Les deux autobus se trouvèrent face à face ; la collision fut inévitable.

Le choc fut très violent. Les carrosseries des deux voitures furent défoncées. Les voyageurs furent précipités les uns sur les autres, tandis que des cris de douleur s'élevaient du lieu de l'accident.

Le nombre des victimes fut heureusement moins grand qu'on n'avait pu le craindre tout d'abord.

Une femme, dont l'identité est encore inconnue, est morte sur le coup ; la tête traversée par une barre d'acier ; elle est âgée de 40 ans environ. Trois blessés, atteints de fractures diverses ont été hospitalisés à l'hôpital Saint-Antoine.

Huit blessés, plus légèrement atteints, ont reçu des soins dans des pharmacies et ont regagné leurs domiciles.

Les deux conducteurs ont été conduits à commissariat des Quinze-Vingts, pour y être interrogés et confrontés.

**Un mort, trois blessés**

Paris, 6 décembre. — A l'angle de l'avenue de Nogent et de l'avenue du Trambly, dans le bois de Vincennes, un peu avant 20 h. 30, deux autobus de la S.T.C.R.P. se sont heurtés violemment.

Le conducteur du car 119 doublement momentanément un cycliste sur la gauche, au moment précis où son collègue du car 114 arrivait à sa hauteur à assez vive allure. Les deux autobus se trouvèrent face à face ; la collision fut inévitable.

Le choc fut très violent. Les carrosseries des deux voitures furent défoncées. Les voyageurs furent précipités les uns sur les autres, tandis que des cris de douleur s'élevaient du lieu de l'accident.

Le nombre des victimes fut heureusement moins grand qu'on n'avait pu le craindre tout d'abord.

Une femme, dont l'identité est encore inconnue, est morte sur le coup ; la tête traversée par une barre d'acier ; elle est âgée de 40 ans environ. Trois blessés, atteints de fractures diverses ont été hospitalisés à l'hôpital Saint-Antoine.

Huit blessés, plus légèrement atteints, ont reçu des soins dans des pharmacies et ont regagné leurs domiciles.

Les deux conducteurs ont été conduits à commissariat des Quinze-Vingts, pour y être interrogés et confrontés.

**Deux autobus parisiens se rencontent à vive allure dans le bois de Vincennes**

Paris, 6 décembre. — A l'angle de l'avenue de Nogent et de l'avenue du Trambly, dans le bois de Vincennes, un peu avant 20 h. 30, deux autobus de la S.T.C.R.P. se sont heurtés violemment.

Le conducteur du car 119 doublement momentanément un cycliste sur la gauche, au moment précis où son collègue du car 114 arrivait à sa hauteur à assez vive allure. Les deux autobus se trouvèrent face à face ; la collision fut inévitable.

Le choc fut très violent. Les carrosseries des deux voitures furent défoncées. Les voyageurs furent précipités les uns sur les autres, tandis que des cris de douleur s'élevaient du lieu de l'accident.

Le nombre des victimes fut heureusement moins grand qu'on n'avait pu le craindre tout d'abord.

Une femme, dont l'identité est encore inconnue, est morte sur le coup ; la tête traversée par une barre d'acier ; elle est âgée de 40 ans environ. Trois blessés, atteints de fractures diverses ont été hospitalisés à l'hôpital Saint-Antoine.

Huit blessés, plus légèrement atteints, ont reçu des soins dans des pharmacies et ont regagné leurs domiciles.

Les deux conducteurs ont été conduits à commissariat des Quinze-Vingts, pour y être interrogés et confrontés.

**Un mort, trois blessés**

Paris, 6 décembre. — A l'angle de l'avenue de Nogent et de l'avenue du Trambly, dans le bois de Vincennes, un peu avant 20 h. 30, deux autobus de la S.T.C.R.P. se sont heurtés violemment.

Le conducteur du car 119 doublement momentanément un cycliste sur la gauche, au moment précis où son collègue du car 114 arrivait à sa hauteur à assez vive allure. Les deux autobus se trouvèrent face à face ; la collision fut inévitable.

Le choc fut très violent. Les carrosseries des deux voitures furent défoncées. Les voyageurs furent précipités les uns sur les autres, tandis que des cris de douleur s'élevaient du lieu de l'accident.

Le nombre des victimes fut heureusement moins grand qu'on n'avait pu le craindre tout d'abord.

Une femme, dont l'identité est encore inconnue, est morte sur le coup ; la tête traversée par une barre d'acier ; elle est âgée de 40 ans environ. Trois blessés, atteints de fractures diverses ont été hospitalisés à l'hôpital Saint-Antoine.

Huit blessés, plus légèrement atteints, ont reçu des soins dans des pharmacies et ont regagné leurs domiciles.

Les deux conducteurs ont été conduits à commissariat des Quinze-Vingts, pour y être interrogés et confrontés.

**Deux autobus parisiens se rencontent à vive allure dans le bois de Vincennes**

Paris, 6 décembre. — A l'angle de l'avenue de Nogent et de l'avenue du Trambly, dans le bois de Vincennes, un peu avant 20 h. 30, deux autobus de la S.T.C.R.P. se sont heurtés violemment.

Le conducteur du car 119 doublement momentanément un cycliste sur la gauche, au moment précis où son collègue du car 114 arrivait à sa hauteur à assez vive allure. Les deux autobus se trouvèrent face à face ; la collision fut inévitable.

Le choc fut très violent. Les carrosseries des deux voitures furent défoncées. Les voyageurs furent précipités les uns sur les autres, tandis que des cris de douleur s'élevaient du lieu de l'accident.

Le nombre des victimes fut heureusement moins grand qu'on n'avait pu le craindre tout d'abord.

Une femme, dont l'identité est encore inconnue, est morte sur le coup ; la tête traversée par une barre d'acier ; elle est âgée de 40 ans environ. Trois blessés, atteints de fractures diverses ont été hospitalisés à l'hôpital Saint-Antoine.

Huit blessés, plus légèrement atteints, ont reçu des soins dans des pharmacies et ont regagné leurs domiciles.

Les deux conducteurs ont été conduits à commissariat des Quinze-Vingts, pour y être interrogés et confrontés.

**Un mort, trois blessés**

Paris, 6 décembre. — A l'angle de l'avenue de Nogent et de l'avenue du Trambly, dans le bois de Vincennes, un peu avant 20 h. 30, deux autobus de la S.T.C.R.P. se sont heurtés violemment.

Le conducteur du car 119 doublement momentanément un cycliste sur la gauche, au moment précis où son collègue du car 114 arrivait à sa hauteur à assez vive allure. Les deux autobus se trouvèrent face à face ; la collision fut inévitable.

Le choc fut très violent. Les carrosseries des deux voitures furent défoncées. Les voyageurs furent précipités les uns sur les autres, tandis que des cris de douleur s'élevaient du lieu de l'accident.

Le nombre des victimes fut heureusement moins grand qu'on n'avait pu le craindre tout d'abord.

Une femme, dont l'identité est encore inconnue, est morte sur le coup ; la tête traversée par une barre d'acier ; elle est âgée de 40 ans environ. Trois blessés, atteints de fractures diverses ont été hospitalisés à l'hôpital Saint-Antoine.

Huit blessés, plus légèrement atteints, ont reçu des soins dans des pharmacies et ont regagné leurs domiciles.

Les deux conducteurs ont été conduits à commissariat des Quinze-Vingts, pour y être interrogés et confrontés.

**Deux autobus parisiens se rencontent à vive allure dans le bois de Vincennes**

Paris, 6 décembre. — A l'angle de l'avenue de Nogent et de l'avenue du Trambly, dans le bois de Vincennes, un peu avant 20 h. 30, deux autobus de la S.T.C.R.P. se sont heurtés violemment.

Le conducteur du car 119 doublement momentanément un cycliste sur la gauche, au moment précis où son collègue du car 114 arrivait à sa hauteur à assez vive allure. Les deux autobus se trouvèrent face à face ; la collision fut inévitable.

Le choc fut très violent. Les carrosseries des deux voitures furent défoncées. Les voyageurs furent précipités les uns sur les autres, tandis que des cris de douleur s'élevaient du lieu de l'accident.

Le nombre des victimes fut heureusement moins grand qu'on n'avait pu le craindre tout d'abord.

Une femme, dont l'identité est encore inconnue, est morte sur le coup ; la tête traversée par une barre d'acier ; elle est âgée de 40 ans environ. Trois blessés, atteints de fractures diverses ont été hospitalisés à l'hôpital Saint-Antoine.

Huit blessés, plus légèrement atteints, ont reçu des soins dans des pharmacies et ont regagné leurs domiciles.

Les deux conducteurs ont été conduits à commissariat des Quinze-Vingts, pour y être interrogés et confrontés.

**Un mort, trois blessés**

Paris, 6 décembre. — A l'angle de l'avenue de Nogent et de l'avenue du Trambly, dans le bois de Vincennes, un peu avant 20 h. 30, deux autobus de la S.T.C.R.P. se sont heurtés violemment.

Le conducteur du car 119 doublement momentanément un cycliste sur la gauche, au moment précis où son collègue du car 114 arrivait à sa hauteur à assez vive allure. Les deux autobus se trouvèrent face à face ; la collision fut inévitable.

Le choc fut très violent. Les carrosseries des deux voitures furent défoncées. Les voyageurs furent précipités les uns sur les autres, tandis que des cris de douleur s'élevaient du lieu de l'accident.

Le nombre des victimes fut heureusement moins grand qu'on n'avait pu le craindre tout d'abord.

Une femme, dont l'identité est encore inconnue, est morte sur le coup ; la tête traversée par une barre d'acier ; elle est âgée de 40 ans environ. Trois blessés, atteints de fractures diverses ont été hospitalisés à l'hôpital Saint-Antoine.

Huit blessés, plus légèrement atteints, ont reçu des soins dans des pharmacies et ont regagné leurs domiciles.

Les deux conducteurs ont été conduits à commissariat des Quinze-Vingts, pour y être interrogés et confrontés.

**Deux autobus parisiens se rencontent à vive allure dans le bois de Vincennes**

Paris, 6 décembre. — A l'angle de l'avenue de Nogent et de l'avenue du Trambly, dans le bois de Vincennes, un peu avant 20 h. 30, deux autobus de la S.T.C.R.P. se sont heurtés violemment.

Le conducteur du car 119 doublement momentanément un cycliste sur la gauche, au moment précis où son collègue du car 114 arrivait à sa hauteur à assez vive allure. Les deux autobus se trouvèrent face à face ; la collision fut inévitable.

Le choc fut très violent. Les carrosseries des deux voitures furent défoncées. Les voyageurs furent précipités les uns sur les autres, tandis que des cris de douleur s'élevaient du lieu de l'accident.

Le nombre des victimes fut heureusement moins grand qu'on n'avait pu le craindre tout d'abord.

Une femme, dont l'identité est encore inconnue, est morte sur le coup ; la tête traversée par une barre d'acier ; elle est âgée de 40 ans environ. Trois blessés, atteints de fractures diverses ont été hospitalisés à l'hôpital Saint-Antoine.

Huit blessés, plus légèrement atteints, ont reçu des soins dans des pharmacies et ont regagné leurs domiciles.

Les deux conducteurs ont été conduits à commissariat des Quinze-Vingts, pour y être interrogés et confrontés.

**Un mort, trois blessés**

Paris, 6 décembre. — A l'angle de l'avenue de Nogent et de l'avenue du Trambly, dans le bois de Vincennes, un peu avant 20 h. 30, deux autobus de la S.T.C.R.P. se sont heurtés violemment.

Le conducteur du car 119 doublement momentanément un cycliste sur la gauche, au moment précis où son collègue du car 114 arrivait à sa hauteur à assez vive allure. Les deux autobus se trouvèrent face à face ; la collision fut inévitable.

Le choc fut très violent. Les carrosseries des deux voitures furent défoncées. Les voyageurs furent précipités les uns sur les autres, tandis que des cris de douleur s'élevaient du lieu de l'accident.

Le nombre des victimes fut heureusement moins grand qu'on n'avait pu le craindre tout d'abord.

Une femme, dont l'identité est encore inconnue, est morte sur le coup ; la tête traversée par une barre d'acier ; elle est âgée de 40 ans environ. Trois blessés, atteints de fractures diverses ont été hospitalisés à l'hôpital Saint-Antoine.

Huit blessés, plus légèrement atteints, ont reçu des soins dans des pharmacies et ont regagné leurs domiciles.

Les deux conducteurs ont été conduits à commissariat des Quinze-Vingts, pour y être interrogés et confrontés.

**Deux autobus parisiens se rencontent à vive allure dans le bois de Vincennes**

Paris, 6 décembre. — A l'angle de l'avenue de Nogent et de l'avenue du Trambly, dans le bois de Vincennes, un peu avant 20 h. 30, deux autobus de la S.T.C.R.P. se sont heurtés violemment.

Le conducteur du car 119 doublement momentanément un cycliste sur la gauche, au moment précis où son collègue du car 114 arrivait à sa hauteur à assez vive allure. Les deux autobus se trouvèrent face à face ; la collision fut inévitable.

Le choc fut très violent. Les carrosseries des deux voitures furent défoncées. Les voyageurs furent précipités les uns sur les autres, tandis que des cris de douleur s'élevaient du lieu de l'accident.

Le nombre des victimes fut heureusement moins grand qu'on n'avait pu le craindre tout d'abord.

Une femme, dont l'identité est encore inconnue, est morte sur le coup ; la tête traversée par une barre d'acier ; elle est âgée de 40 ans environ. Trois blessés, atteints de fractures diverses ont été hospitalisés à l'hôpital Saint-Antoine.

Huit blessés, plus légèrement atteints, ont reçu des soins dans des pharmacies et ont regagné leurs domiciles.

Les deux conducteurs ont été conduits à commissariat des Quinze-Vingts, pour y être interrogés et confrontés.